



**Direction de l'Enfance et des Familles**

13, rue du Marchand-Saillant  
BP 541 - 61016 ALENÇON Cedex  
Tél. 02 33 81 60 00

[www.orne.fr](http://www.orne.fr)

CD61  IMPRIM'VERT® © Freepik



# L'ENTRETIEN PRÉNATAL

## Précoce





# L'ENTRETIEN PRÉNATAL

## Vous attendez un enfant Prenez le temps d'en parler

**Avec qui ? Une sage-femme, un médecin en libéral ou à la maternité**

- Comment me préparer pour l'accouchement :  
Où ? Quand ?  
Comment préparer l'arrivée du bébé ?
- Comment choisir la maternité ?
- Un projet de naissance ?
- Mon alimentation : Comment bien manger pendant la grossesse ?
- Quel entourage pour m'accompagner ?
- Le logement : comment l'aménager ?
- Pour nourrir mon enfant :  
le sein ou le biberon ?
- Parler de la relation de couple
- Comment je me sens ? Comment je vis ma grossesse ? Pouvoir exprimer mes émotions.  
Quels parents seront nous ?

**Entretien individuel ou en couple :**

- Durée environ 45 min
- 100 % pris en charge par la sécurité sociale
- Une synthèse peut être réalisée avec vous et vous sera remise

**Il doit être proposé à toutes les femmes enceintes**, réalisé le plus tôt possible ou à tout moment de la grossesse.

## Le bilan prénatal Accueillir sa grossesse

**Le contact avec une sage femme PMI pour organiser le suivi post-natal au cours de la grossesse**

La sage-femme PMI accompagne la femme avant et après la naissance pour une meilleure prise en charge.

Ce rendez-vous de bilan prénatal est recommandé à toutes les femmes enceintes. De préférence avant le 5<sup>e</sup> mois de grossesse. Acte pris en charge par la sécurité sociale.

**Parlons de la grossesse :**

- Hygiène de vie
- Suivi de grossesse
- Prévention : - dépistage bucco dentaire  
- vaccinations  
- infections

Accouchement et séjour à la maternité

**Parlons de l'après-naissance :**

- Préparer la sortie de maternité
- Suivi après l'accouchement

